

Entrée en vigueur de la Prestation dentaire canadienne L'Ordre des dentistes invite les familles québécoises à prendre soin de la santé buccodentaire de leurs enfants

Montréal, le 1^{er} décembre 2022 – Alors que la [Prestation dentaire canadienne](#) entre en vigueur aujourd'hui partout au pays, l'Ordre des dentistes du Québec profite de l'occasion pour inviter toutes les familles québécoises admissibles à cette aide gouvernementale à s'en prévaloir. Le lancement de ce programme est une bonne nouvelle, puisqu'il constitue un pas de plus vers une meilleure reconnaissance de l'importance de la santé buccodentaire.

Depuis plusieurs années, l'Ordre milite pour que le lien étroit entre la santé buccodentaire et la santé globale d'un individu soit reconnu. La prise en charge de la santé buccodentaire de tous les Québécois et Québécoises, et particulièrement des personnes plus vulnérables, doit nous préoccuper au même titre que la santé physique ou mentale. En vieillissant, les personnes ayant une santé buccodentaire déficiente deviennent susceptibles de présenter des conditions médicales qui affecteront leur qualité de vie. Cela aura pour effet d'engendrer des coûts économiques et sociaux importants, puisque ces personnes devront être traitées par notre réseau de santé. Les soins buccodentaires tant préventifs que curatifs doivent ainsi être vus comme un investissement dans la santé globale de la population.

Citation :

« J'invite les familles admissibles à profiter de ce programme fédéral qui facilitera certainement la prise en charge de la santé buccodentaire des enfants. Les soins préventifs et curatifs offerts à ces derniers auront des effets bénéfiques à long terme et sont susceptibles de contribuer à l'amélioration de leur santé générale et de leur qualité de vie. Je tiens à rappeler que la carie dentaire est une des maladies dont les effets sont les plus néfastes pour la santé générale, principalement chez les enfants. »

Sandra Verdon, DMD
Vice-présidente de l'Ordre des dentistes du Québec

À propos de l'Ordre des dentistes du Québec

L'Ordre des dentistes du Québec regroupe plus de 5 300 dentistes. Sa mission est de protéger le public en assurant une médecine dentaire de qualité, en favorisant l'accès aux soins buccodentaires et en faisant la promotion de l'importance de la santé buccodentaire pour la santé globale.

– 30 –

Pour renseignements ou demandes d'entrevue :

André Lavoie

Directeur des affaires publiques et des communications

andre.lavoie@odq.qc.ca

514 917-5198 (cellulaire) / 514 875-8511, poste 2232